

Une autre mesure de la fécondité d'un pays peut s'obtenir des *taux de reproduction*. Le taux brut de reproduction indiqué dans le tableau 7 sur la fécondité donne le nombre moyen de filles nées chaque année de chaque femme vivant durant toute la période de fécondité. Autrement dit, ce chiffre représente le nombre moyen de filles qui naîtraient de chaque femme vivant jusqu'à 50 ans si le taux de fécondité de l'année considérée demeurait le même durant sa période de fécondité. Un taux brut de reproduction de 1 indique que, si les taux de fécondité et de mortalité courants des mères valaient durant toute leur période de fécondité, la génération actuelle de femmes en âge d'avoir des enfants se maintiendrait exactement au même chiffre. Le Canada accuse toujours un des taux bruts de reproduction les plus élevés des pays industrialisés. Même aux bas niveaux de natalité des années 1930, le taux a varié entre 1.3 à 1.5; depuis la Seconde Guerre mondiale, il a oscillé entre 1.7 et près de 2; en 1960, il s'est inscrit à 1.896, presque le double du chiffre requis pour que la population se renouvelle complètement. Sauf de légères exceptions, les taux de reproduction provinciaux sont également très supérieurs au taux de renouvellement.

7.—Taux de fécondité pour 1,000 femmes, par groupe d'âge, 1941-1960

(Sans Terre-Neuve pour toutes les années et sans les Territoires du Nord-Ouest de 1941 à 1949)

Année	Groupe d'âge							Taux brut de reproduction
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1941.....	30.7	138.4	159.8	122.3	80.0	31.6	3.7	1.377
1942.....	32.0	145.1	168.7	128.0	83.0	32.3	3.6	1.434
1943.....	32.1	146.8	175.4	131.9	86.5	31.9	3.5	1.478
1944.....	31.3	143.3	168.7	134.1	88.1	33.0	3.4	1.457
1945.....	31.6	143.3	168.8	134.3	90.3	33.5	3.7	1.462
1946.....	36.5	169.6	191.4	146.0	93.1	34.5	3.8	1.640
1947.....	42.6	189.1	206.4	160.5	93.1	34.1	3.3	1.753
1948.....	43.2	181.1	197.6	141.4	89.0	32.6	3.3	1.676
1949.....	45.2	181.5	201.2	139.7	88.8	31.5	3.2	1.678
1950.....	46.0	181.3	200.6	141.3	87.9	30.8	3.0	1.678
1951.....	48.1	188.7	198.8	144.5	86.5	30.9	3.1	1.701
1952.....	50.4	201.0	205.2	150.7	87.4	30.7	2.8	1.763
1953.....	52.0	208.2	208.4	153.2	88.1	31.2	2.9	1.812
1954.....	54.3	217.4	213.2	156.5	88.5	32.4	3.2	1.861
1955.....	54.2	218.3	215.1	153.8	89.8	32.3	2.9	1.863
1956.....	55.9	222.2	220.1	150.3	89.6	30.8	2.9	1.874
1957.....	60.3	226.4	225.0	149.6	91.4	30.6	2.8	1.910
1958.....	59.5	225.0	224.7	148.0	88.9	28.7	2.7	1.890
1959.....	60.6	231.2	228.5	148.0	88.9	28.2	2.7	1.917
1960.....	59.9	229.2	227.1	146.9	86.4	28.1	2.4	1.896

Âge des parents.—L'âge des parents est une variable importante pour l'analyse de la statistique des naissances. La répartition des naissances vivantes légitimes et illégitimes selon l'âge des parents est donnée au tableau 8 de même que l'âge moyen des parents.

Plus de 7 p. 100 des enfants légitimes nés en 1960 naissent de mères de moins de 20 ans, le tiers environ naissent de mères de moins de 25 ans et les deux tiers environ, de mères de moins de 30 ans; le père d'un sur six des enfants est âgé de moins de 25 ans et le père de près de 48 p. 100 de tous les enfants qui naissent est âgé de moins de 30 ans. D'autre part, plus du tiers (37.8 p. 100) des enfants illégitimes naissent de mères de moins de 20 ans et un autre tiers de mères de moins de 25 ans.

L'âge moyen des mères mariées ayant donné naissance à un enfant en 1960 dépasse un peu 28 et celui des pères atteint presque 31.4; il y a une dizaine d'années, l'âge moyen était de 28.4 et 32.1 respectivement et, il y a trente ans, de 29.2 et 33.6.